

Un couple de Fenain honoré par Israël

Un couple de Fenain, dans le Douaisis, est entré dans la communauté des « Justes parmi les nations », la plus haute distinction civile de l'Etat d'Israël, pour avoir hébergé en 1943 la fille d'émigrés juifs polonais arrêtés à Paris. Celle-ci leur doit d'avoir échappé à la déportation et d'avoir pu bâtir sa vie à Amiens puis à Berck-sur-Mer, où elle s'est installée pour sa retraite.

Lire l'article de Jean-François GUYBERT

Récompense

Un couple de Fenainois, M. et M^{me} David, honoré par l'État d'Israël

Et puis vinrent les Justes...

AVRIL 1943, André David, un mineur de fond de Fenain, près de Douai, et son épouse, Mireille, acceptent d'héberger Maryse Inowroclawski, alors âgée de 11 ans.

Fille unique d'un couple d'émigrés juifs polonais, sa mère et ses grands-parents viennent d'être arrêtés à Paris. Son père est alors détenu dans un camp de prisonniers, en Allemagne. Afin de lui éviter la déportation, une amie de sa tante propose de confier l'enfant à son frère, qui habite dans le Nord.

Haute distinction

C'est ainsi que Maryse Inowroclawski, rebaptisée Verdier, va se retrouver chez des gens qu'elle ne connaît pas. Ils ont déjà deux enfants : Serge, 8 ans, et Ivan, 2 ans. Les temps sont durs. C'est une bouche de plus à nourrir. Mais les David vont l'élever comme leur propre fille. Elle deviendra « la grande sœur ».

Mieux encore, Mireille va s'occuper de son éducation. Avec la complicité de M^{me} Van Balaghem, directrice, elle l'inscrit à l'école communale. L'enfant passera avec succès son certificat d'étude, avant de rentrer en 1945 à Paris, retrouver son père, fraîchement libéré. Quant à la mère et aux



Sans Mireille et André, Maryse Inowroclawski (à gauche) aurait probablement fini ses jours à Auschwitz. Ph. « La Voix »

grands-parents, ils ne reviendront jamais d'Auschwitz. Après la guerre, Maryse et la famille David vont continuer de se fréquenter. Elle choisira même Mireille comme marraine de sa fille.

Commerçante à Amiens, aujourd'hui retraitée, installée à Berck, Maryse a voulu leur rendre hommage en les faisant entrer dans la communauté des « Justes parmi les nations », la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. Pour cela, il faut être non-juif et, durant l'Occupation, avoir sauvé des gens de confession hébraïque persécutés par les na-

zis. Mireille et André sont, à l'évidence, de ceux-là.

Seulement, André étant décédé en 1998, et Mireille, 88 ans, clouée sur un fauteuil roulant, c'est Serge, le fils aîné des David, qui, dimanche, dans la salle des fêtes communale, s'est chargé de rappeler leur histoire commune. Avant que le porte-parole de l'ambassade d'Israël, Barnéa Hassid, accompagné de Victor Kuperminc, de la fondation Yad Vashem, ne remette sa médaille à Mireille. Un grand moment d'émotion pour la vieille dame.

J.-F. GUYBERT